

Clinique juridique

De l'Université Moulay Ismail

I. Présentation de la clinique juridique

En conformité avec les dispositions de la loi 001, l'université de Moulay Ismail a adopté une politique d'ouverture sur son environnement socio-économique par la création de la **Clinique Juridique**, l'année universitaire 2017-2018.

Les objectifs énoncés est l'amélioration qualitative de l'action universitaire qui s'inscrit dans le processus du parachèvement institutionnel de cette université.

Cette nouvelle structure conçue sous une approche collective qui regroupe les disciplines juridique notamment ; les droit de l'homme, droit de genre, droit de l'environnement, droit administratif, droit du travail, droit de la famille, droit des affaires, droit fiscal, droit pénal, etc.

En substance, la clinique juridique assume de multiples rôles et qui peuvent se résumer comme suit:

- Un support d'accompagnement, d'expertise et de conseil aux différentes questions relatives au fonctionnement des organes de l'université, notamment le règlement des différends en faveur d'une meilleure collaboration et gouvernance ;
- Un organe de soutien et d'encadrement aux profits des acteurs économiques et sociaux à la mise en œuvre de développement durable et la bonne gouvernance participative et citoyenne ;
- Un atelier pédagogique à la disposition des étudiants pour mieux les qualifier à la conduite des problèmes de droit et les préparer au monde professionnel en vue d'une intégration réussie ;
- Un centre de réalisation des études et rapports relatifs aux différentes questions d'ordre économique, social et environnemental qui suscitent l'intérêt de la règle de droit ;
- Un Facilitateur de l'accès au droit par la vulgarisation de la connaissance et du savoir juridique au profit de l'ensemble des acteurs ; citoyens, société civile, media et institutions ;
- Un relais d'orientation aux populations démunies, aux personnes fragiles et aussi les groupes marginalisés (immigrés, femmes victimes de violence, enfants en situations difficiles, des personnes de besoins spécifiques) ;

- Un forum de débat et de réflexions sur les défis et les challenges de l'éducation, de la recherche et développement ;
- Une école de l'éducation à l'engagement civique à prévaloir les valeurs et le savoir pour tous.

II. Structures juridiques

Les structures de la clinique reflètent un travail de groupe qui témoignent d'une collaboration entre les différents disciplines juridiques, autour de la consécration des valeurs du droit, allant du droit civil, droit du genre au droit de l'environnement.

La clinique juridique est soumise à une organisation administrative flexible, qui a tendance à renforcer la collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués dans l'engagement de la clinique.

Les activités de la clinique sont supervisées par un directeur coordonateur qui veille sur le bon fonctionnement de la clinique et le travail des cellules qui se livrent à l'étude des dossiers et l'émission des avis et la réalisation des rapports relatifs aux dossiers dont ils ont la charge.

Ces cellules juridiques répondent aux exigences de divers problèmes de droits tels que :

- Droit administratif Droit de l'homme ;
- Droit de l'environnement ;
- Droit du genre, Droit du travail ;
- Droit de la famille, Droit des affaires ;
- Droit fiscal ;
- Droit pénal.

Chaque cellule est confiée à un professeur-chercheur spécialisé dans le domaine juridique en question. Aussi, chaque cellule comprend également des étudiants chercheurs qui s'activent dans la conduite des dossiers et les travaux de terrain.

III. Réalisations

Malgré la récente création de cette clinique juridique qui a été lancée au début de l'année universitaire 2017-2018, le bilan provisoire de la clinique se présente d'une façon brève comme suit :

Au niveau du fonctionnement de l'université

- La clinique juridique a réussi à apporter du soutien juridique par la résolution d'un certain nombre de litiges opposant l'université et ses composants notamment en matière du contentieux administratif ;
- Elle a aussi réussi à débloquent des entraves de nature à nuire au bon fonctionnement des services académiques et pédagogiques. Comme il a pu faire face à des situations qui risquaient de porter atteinte à l'image de l'université, tels que les requêtes et les acclamations ;
- La clinique juridique contribue à relever les défis de la performance et améliorer la gouvernance universitaire ;
- La clinique juridique est devenue un outil pour la réalisation de tous les accords et contrats conclus entre l'Université Moulay Ismail et le reste des acteurs.

Au niveau de la rédaction des projets de la réglementation universitaire

- L'élaboration des règlements internes du conseil de l'université et de l'université ;
- La réalisation d'un rapport de synthèse sur des propositions de modification de la loi 00-01 relative à l'enseignement supérieur.

Au niveau de la formation des ressources humaines

- La clinique juridique a réalisé un diagnostic des besoins de l'université ;
- La clinique juridique a assuré des formations au profit du personnel de l'Université Moulay Ismail dans le cadre de la formation continue ;
- La Clinique juridique a également préparé une filière de licence professionnelle aux différents acteurs "Gestion des services et institutions publiques». Des filières de master ont été également créées à la faculté de droit de Meknès notamment « master de la Gouvernance sécuritaire et des droits de l'homme ».

Au niveau de l'organisation des journées d'études et des conférences scientifiques à l'Université Moulay Ismail

La clinique juridique a organisé des séminaires et des conférences scientifiques pour débattre des nouveautés et fournir des recommandations à renforcer l'implication scientifique et culturelle de l'université.

Une série d'altiers de formation et de l'encadrement, rencontres et séminaires portant sur une variété de thématiques et qui intéressent le milieu universitaire et son environnement visent à stimuler la prise de conscience des responsabilités et des mécanismes performants, à améliorer la qualité de l'action universitaire dans le développement durable, et à consacrer l'engagement civique face aux défis.

Le soutien juridique aux particuliers, aux organisations de la société civile et aux acteurs économiques

- Les opérateurs économiques et sociaux ont pu aussi bénéficier de l'assistance et de conseil juridique relatif à la réalisation de leurs activités dans le cadre du développement durable dont les conséquences sociales apportent des résultats notoires sur la qualité de vie dans l'environnement territorial de l'université ;
- La clinique juridique a ouvert des canaux de communication sur son environnement social et économique, et a reçu de nombreuses demandes et questions juridiques intéressant les citoyens, les associations et les entreprises ;
- La clinique juridique a fourni des conseils juridiques sur les problèmes immobiliers, fiscaux et commerciaux, ainsi que sur le code de la famille.

Au niveau de l'institutionnalisation

- La production normative de la clinique a été institutionnalisée mettant le droit au service de tous pour un réel engagement de l'université dans sa cité sur les principes de l'éducation civique, d'égalité de justice et de partenariat ;
- La présentation des rapports et études relatives à la gouvernance universitaire et des contributions sur les réformes nécessaires à apporter à l'université marocaine sur la totalité des aspects pédagogiques, scientifiques, administratifs voire financiers dans le but d'asseoir les valeurs citoyennes ;
- La réalisation d'une banque de données composée de plusieurs instruments documentaires capables de dégager une visibilité sur l'état des lieux et les domaines de l'intervention à améliorer l'efficacité et l'efficience du jeune clinique juridique.

Le bilan provisoire de la clinique juridique révèle l'importance de son Instauration compte tenu des questions résolues et des consultations fournies.

La stratégie tracée dans se processus constructif est l'ouverture sur les expériences comparées pour mieux enrichir l'expertise et partager le savoir par des actions communes au plan national et international dans le but d'un meilleur usage de la règle de droit dans le développement , la résolution de conflits et la préservation des principes de l'égalité de Justice et de solidarité .